



*Syndicat Autonome National des
Experts de l'Education Routière
et de la Sécurité Routière*
Syndicat affilié à l'UNSA

Paris, le 13 novembre 2025

Ministère de l'Intérieur

Réunion « Point d'étape sur la mise en œuvre du plan Buffet »

Le 12 novembre 2025

Présents

Pour le ministère :

- Marie-Pierre VEDRENNE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur
- Xavier PELLETIER, Préfet, Directeur du cabinet de la Ministre
- Céline PLATEL, Directrice adjointe du cabinet de la Ministre
- Michèle LUGRAND, DISR par intérim
- Amelle GHAYOU, Conseillère chargée de la sécurité

Pour le SANEER & SR :

- Christophe NAUWELAERS, SG
- Christine FROMM, SGA
- Maxime BOURGEOIS, Secrétaire National

- Intersyndicale : organisations patronales des
EECA, éditeurs et snica-fo
-ECF, FENNA, CER, Stych

Une délégation du SANEER & SR a été invitée par Mme Marie-Pierre VEDRENNE, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur, à une réunion « Point d'étape sur la mise en œuvre du plan Buffet ».

La Ministre a ouvert cette réunion en indiquant l'importance d'échanger avec tous les acteurs de la sécurité routière.

Elle souhaite écouter la perception, les demandes et souhaits de toutes les parties sur le plan mis en œuvre par son prédécesseur M. Jean-Noël BUFFET.

L'objectif est de répondre aux urgences à plus ou moins long terme. Toutefois, Mme la Ministre rappelle les trois objectifs principaux : réduire les délais d'attente, ne pas baisser le niveau d'exigence du permis de conduire, maintenir et améliorer la sécurité routière.

Le permis de conduire est le premier examen de France et doit rester un élément fondamental de sécurité.

Concernant le plan de son prédécesseur M. BUFFET, Mme VEDRENNE nous indique les effets concrets de celui-ci : priorisation des missions, mise en place d'examens supplémentaires, prime incitative, déploiement d'IPCSR sur l'ensemble du territoire.

Tout ceci a permis une augmentation de +39 % de places d'examen en septembre, +59 % en octobre, +56 % en novembre.

Il y a eu un recrutement de 10 postes supplémentaires sachant que le coût global d'une carrière complète d'un IPCSR s'élève à 28 millions.

Pour la Ministre, il est essentiel et plus opportun de travailler sur l'ensemble des solutions. Une mission parlementaire avait été annoncée. Toutefois pour pouvoir agir plus rapidement, il a été décidé de confier cette mission à l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) pour avoir une analyse plus en profondeur et une vision à plus ou moins long terme. Le but est d'avoir tous les éléments tangibles, chiffrés afin de prendre des mesures pérennes. Le but est de réfléchir ensemble.

Outre le fait de demander le recrutement de plus d'IPCSR, le ministère a besoin de la vision de l'IGA pour appuyer cette demande au niveau budgétaire.

La parole est donnée aux différents représentants.

Le SANEER & SR souhaite rappeler sa position, notre organisation syndicale ne fait pas partie de l'intersyndicale car nous pensons que les solutions prônées par le patronat des EECA ne serviront pas à « grand-chose ». En effet, lorsque nous avons subi la réforme « Cazeneuve » en 2014-2015, réforme impactant principalement les missions des IPCSR et DPCSR, ces mesures ont atteint leur objectif puisque le délai médian était tombé à 42 jours (juste avant la pandémie de COVID 19).

La bonne question est, même avec un recrutement supplémentaire, qu'est-ce qui empêchera le délai d'attente de continuellement augmenter ?

Le délai d'attente, c'est un embouteillage à l'examen alors même qu'avec le nombre actuel d'IPCSR nous effectuons 1 800 000 examens B par an, c'est le chiffre de la DSR, nous absorbons la classe d'âge voire même quasiment 3 classes d'âge de jeunes en âge de se présenter à l'examen !

Pour le SANEER & SR, c'est bien la problématique du taux de réussite qu'il faut solutionner. Nous avons trop d'échecs, il faut travailler sur la formation.

En 1^{ère} présentation, nous avons environ 60 % de taux de réussite alors même que ce chiffre tombe à 58 % en 2^{ème} présentation, pourtant les élèves prennent plus d'heures entre les deux examens.

Comme le SANEER & SR l'a déjà souligné à la DSR, il faut travailler sur la formation continue des enseignants, il faut que le monde de l'enseignement ait les moyens d'obtenir une formation continue. Il faut aussi un contrôle de la qualité de l'enseignement, à l'instar de ce qui existe pour les IPCSR (contrôle annuel et audit quinquennal).

Il doit être possible de vérifier les compétences, les connaissances tout au long de la carrière d'un enseignant de la conduite.

Il faut être réaliste, le recrutement oui, mais il faut aussi travailler sur le fond, le taux de réussite.

Le SANEER & SR est opposé à tout changement qui fragiliserait, décrédibiliserait l'examen du permis de conduire et par la même la sécurité routière.

Pour rappel, une des premières mesures du plan Buffet a déjà mis à mal l'un des objectifs de ne pas diminuer le niveau d'exigence au permis de conduire. L'épreuve en circulation moto qui est passée de 40 minutes à 32 minutes d'examen....

Le SANEER & SR ne méconnaît pas les difficultés des EECA avec certains candidats qui veulent passer l'examen « coûte que coûte » une fois les 20h effectuées (clause contractuelle).

Il est nécessaire que les EECA puissent se baser sur l'évaluation de départ. Cette évaluation de départ est actuellement faussée alors même qu'elle est réglementaire.

Il est nécessaire de remettre cette évaluation de départ au cœur de la formation. L'évaluation de départ doit être respectée et contractualisée. Il faut arrêter de « mentir » sur le coût du permis et être transparent sur l'investissement individuel financier. Il est nécessaire d'adapter les forfaits au

niveau des élèves.

Le SANEER & SR refuse que dans quelques temps, on estime que les mesures mises en place ne fonctionnent pas, que la loi n'est pas respectée (délai de 45 jours) et que le service public des examens du permis de conduire soit privatisé ou confié à une agence quelconque parce que la qualité de la formation des élèves, la formation continue des enseignants et l'évaluation de départ n'ont pas fait partie des mesures à mettre en œuvre pour réduire les délais d'attente.

L'intersyndicale rappelle son objectif premier : sauver des vies, pas seulement délivrer des permis. L'intersyndicale réitère sa demande de recrutement de 170 agents (150 IPCSR et 20 DPCSR) supplémentaires. Le représentant de Mobilians souhaite rappeler qu'il est opposé à toute privatisation. En parallèle de ce recrutement, il est nécessaire, selon l'intersyndicale, de relever la compétence des jeunes, celle-ci passe par l'augmentation du seuil du nombre d'heures de formation à 28h (parallèle avec l'AAC). Il est nécessaire de travailler sur la perception du risque. De plus, l'intersyndicale déclare qu'il faut arrêter le système des examens supplémentaires qui fatigue les IPCSR et mettre ces moyens dans le recrutement. Aujourd'hui, selon eux, il faut recruter pour pallier à l'augmentation démographique qui évolue à la hausse jusqu'en 2030. Pour l'intersyndicale, il sera alors temps de ne plus recruter après cette date.

Pour le SANEER, ne plus recruter à cette date, c'est aller vers une « stagnation », puis une baisse des effectifs. Ceci engendrera des difficultés pour les IPCSR et DPCSR. Notre école de formation sera impactée, les IPCSR se verront empêchés dans leur demande de mutation (non remplacement de départs en retraite, de collègues en détachement, promus ou partis dans un autre ministère, etc...).

ECF souhaite compléter avec la possibilité de généraliser la conduite accompagnée qui est la filière la plus progressive avec un taux de réussite supérieur. L'ECF propose de commencer celle-ci à 14 ans (ETG à 14 ans, conduite accompagnée réellement à 15 ans et passage du permis à 17 ans).

Cette possibilité améliorerait la sécurité routière. Il faut aussi travailler sur les formations post-permis selon eux (formation qui est très peu suivie, 3 900 formations sur 75 000 lauréats).

L'UNIDEC rappelle qu'il y a eu une augmentation de 15 % de la demande d'inscription ces dernières années alors que le nombre adéquat d'IPCSR n'a pas augmenté. Le recrutement est une solution pour pallier à l'urgence.

CER souhaite compléter les propos des organisations patronales en indiquant qu'il est aussi nécessaire de promouvoir la conduite sur boîte automatique.

FENAA précise que c'est le délai d'attente qui est le principal responsable de la situation actuelle car le délai crée une discontinuité dans la formation. Il est nécessaire de fluidifier l'examen.

Pour les EECA en ligne et Stych, aujourd'hui le constat est que l'on a un problème structurel et ponctuel.

Il faudrait plus d'IPCSR mais aussi revoir l'examen, notamment en retirant les vérifications qui pourraient être faites à un autre moment, imposer un examen blanc, revoir la définition de l'erreur éliminatoire, créer un rattrapage suite à une erreur éliminatoire sous réserve d'une formation en EECA puis délivrance du permis. L'erreur éliminatoire est générée notamment par le stress.

L'argumentation de l'augmentation du nombre d'heures à 28h n'est pas partagée puisqu'une étude de la DSR cite que 36 % des élèves réussissent en moins de 25h. Cette augmentation aurait un impact sur le coût de la formation et pénaliserait le pouvoir d'achat des français. La condition de réussite n'est pas le nombre d'heures mais plutôt le format de la formation. Le nombre d'heures n'est pas la réponse à tous les maux.

Le SANEER & SR tient à rappeler à l'assemblée la définition de l'erreur éliminatoire :

« Toute action, non action ou tout comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers ».

Tiers, dans la plupart des cas, qui est l'IPCSR. Les IPCSR interviennent pour assurer la sécurité de TOUS ! Mais aussi pour préserver l'outil de travail des EECA (le véhicule).

Il est impossible de supprimer ou d'« arranger » l'erreur éliminatoire pour faire en sorte d'augmenter le taux de réussite. Une telle proposition ne peut aller dans le sens de la sécurité routière.

Ceci est un point dur pour notre syndicat !

La Ministre rappelle que l'objectif commun est la sécurité et reste persuadée que nous trouverons des solutions tous ensemble dans le cadre de cet objectif commun.

Le permis de conduire est essentiel pour les jeunes, mais aussi les autres usagers.

Mme VEDRENNE confirme avoir entendu la demande d'IPCSR supplémentaires. Elle défendra au maximum cette demande en étant consciente des réalités budgétaires actuelles.

Des engagements ont d'ores et déjà été portés et ont été pris sur le PLF 2026. Ces engagements ont été pris, c'est un acquis. Le remplacement des départs et le recrutement de 10 IPCSR en plus.

Le ministère a fait le choix de saisir l'IGA. La Ministre considère que cette saisine va permettre d'avoir tous les éléments et arguments pour défendre en interministériel le permis de conduire. La lettre de mission a été envoyée à l'IGA.

Mme VEDRENNE rappelle que sa porte est toujours « ouverte » pour échanger avec l'entière des acteurs pour avancer.

Le SANEER & SR va être prochainement sollicité par l'IGA dans le cadre des réflexions sur le permis de conduire.

Le SANEER & SR profitera de cet échange pour réitérer ses positions et défendre les IPCSR et DPCSR ainsi que leurs missions de service public.

Rédacteurs :

Christophe NAUWELAERS,
Christine FROMM,
Maxime BOURGEOIS.



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex

